

# Baptême sous le chapiteau Starlight

**NEUCHÂTEL** Dans le monde du cirque, il est de tradition de baptiser les enfants sous le chapiteau. Chez Starlight, Jessica Gasser et son époux Leonardo n'y dérogeront pas, dimanche.

PAR JOSUÉ MERÇAY

Petit événement dans le monde du cirque, Jessica Gasser, fille des fondateurs de Starlight Jocelyne et Heinrich Gasser, baptisera sa fille sous le chapiteau du Cirque de Noël, qui se tient depuis hier et jusqu'au 4 janvier prochain sur la place du Port, à Neuchâtel.

La cérémonie aura lieu en petit comité et en présence des artistes et techniciens, ce dimanche avant le spectacle, indique Jessica Gasser. «Mon père et mes frères ont été baptisés dans le cirque, notre fille Joy-Harvey le sera aussi», note l'artiste.

## Un spectacle qui raconte une histoire

Elle et son mari Leonardo ont été unis sous le chapiteau par l'abbé Adrian Bolzern, aumônier du monde du spectacle. C'est aussi lui qui baptisera leur fille. Les époux ont accueilli la petite Joy-Harvey il y a neuf mois. Ils ne participent donc pas cette année au spectacle, du moins pas sous le feu des projecteurs.

Mais il y a toujours un coup de main à donner quand on est circassien, note l'acrobate. «On a choisi deux marraines, ce qui est original», sourit-elle. «On s'est dit qu'on allait faire les choses à notre sauce!»

Le spectacle «Lumières de Noël» a été mis en scène par son frère, Christopher D. Gasser. Numéros aériens, roue Cyr, jonglage, mât chinois et hula-hoop notamment seront accompagnés en direct par les musiciens Manuel Voirol, Sylvie Amadio, Etienne Champollion et Claude Bussard.

Jocelyne Gasser souligne que ce



L'acrobate Jessica Gasser et son époux Leonardo Francia, batteur et percussionniste, baptiseront leur fille ce dimanche sous le chapiteau, comme le veut la tradition. ROMAIN GUÉLAT

spectacle est unique en Suisse. Il ne s'agit pas d'un enchaînement de numéros, mais d'une histoire. Celle d'un clochard qui retrouve peu à peu goût à la vie grâce à l'aide de villageois.

## Les plus démunis pas oubliés

«C'est pour les enfants qu'on a mis sur pied le Cirque de Noël», explique Jocelyne Gasser, qui s'est elle-même mariée sous chapiteau en 1980, à Aarau. L'organisation est chapeautée par l'association Lumière d'étoiles, qui a aussi une visée sociale. «Qui dit Noël dit entraide et partage. Nous avons fixé des prix doux et une trentaine de billets sont offerts à des personnes dans le besoin pour chaque représentation.»

Une collaboration a été mise en place avec la Ville de Neuchâtel pour la distribution des entrées, précise-t-elle. En outre, plusieurs centaines de bénévoles actifs au sein d'associations de la ville et de ses environs profitent également de places gratuites.

## Une deuxième année à Neuchâtel

Quant à la société Starlight production, établie à Porrentruy, elle s'occupe des infrastructures et de la technique du Cirque de Noël, note Jocelyne Gasser.

La famille Gasser organise pour la deuxième fois un cirque de Noël à Neuchâtel. Pourquoi pas, chez elle, dans le Jura? Un espace idéal manque pour y installer un chapiteau,

dit Jocelyne Gasser, en mentionnant toutefois des possibilités à Porrentruy. Mais la ville est un peu excentrée sur la carte de la Suisse romande, raison pour laquelle la famille Gasser a préféré installer son cirque à Neuchâtel.

Pour rappel, elle avait vendu le cirque Starlight à un comédien fribourgeois fin 2023. Ce dernier avait finalement jeté l'éponge pour des questions financières. Jocelyne Gasser dirige également l'Ecole de cirque du Jura, une association à but non lucratif basée à Porrentruy et fondée en 1988. La structure accueille une centaine d'élèves.

LE QUOTIDIEN JURASSIEN

Informations et réservations sur starlightproduction.ch.

# Neuf soutiens pluriannuels attribués

Les premiers lauréats du programme Tempo sont connus. On y trouve notamment Coilguns ou l'association des Amis flous.

Le Canton de Neuchâtel a présenté hier les lauréates et lauréats du premier appel à projets Tempo, un dispositif qui accompagne sur trois ans des structures culturelles professionnelles à des moments décisifs de leur développement. Neuf projets issus de la musique, des arts de la scène et des arts visuels bénéficieront ainsi d'un soutien ciblé pour consolider leur organisation et renforcer leur capacité artistique et structurelle.

Il s'agit de l'association des Amis flous, l'association Watzmannwahn, l'atelier U-Zehn,

Coilguns, la compagnie de l'Impolie, la compagnie des Autres, Humus Records, Les Variations musicales et NT Production.

## Soixante mille francs par lauréat

Le dispositif Tempo vise à soutenir des structures culturelles professionnelles neuchâteloises dans des phases clés de leur développement artistique ou structurel. Doté d'une enveloppe annuelle de 180 000 francs, il permet d'accompagner neuf structures, réparties à parts égales entre la musique, les arts de la scène et les arts visuels,



Les rockeurs chaux-de-fonniers de Coilguns font partie des lauréats du programme Tempo. ANDY FORD

chacune bénéficiant d'un montant annuel de 20 000 francs pour la période 2026-2028, soit un total de 60 000 francs par lauréate et lauréat. A la suite du premier lancement de cet appel à projets, 33 dossiers ont été déposés. La sélection a été confiée aux trois commissions thématiques du Service de la culture pour les do-

maines concernés. Les neuf lauréates et lauréats bénéficieront d'un soutien pluriannuel qui fera l'objet d'une convention précisant les objectifs, les étapes clés et les modalités d'évaluation prévues dans le cadre du dispositif. Ce dispositif constitue une phase pilote dont le Service de la culture évaluera les modalités de reconduction. COMM

# Boris écope de plus de neuf ans de prison

## LA CHAUX-DE-FONDS

Cambrlage, infractions graves aux stupéfiants, escroqueries, blanchiment d'argent et autres délits... L'ancien chef de la bande Jamahat sera expulsé.

Neuf ans et six mois de prison. Le Tribunal criminel n'a trouvé que peu de circonstances atténuantes en faveur de Boris\*, chef de la bande Jamahat, hier à La Chaux-de-Fonds. Il sera en outre expulsé pour une durée de dix ans. Impliqué dans le brigandage du Cosc – le Contrôle officiel suisse des chronomètres – au Locle, auteur d'importants trafics de stupéfiants, escroqueries et blanchiment d'argent notamment, ce Tchèque de 37 ans a aussi été reconnu coupable d'avoir produit plusieurs dizaines de kilos de marijuana et non de CBD, comme il l'affirmait.

La Cour présidée par Alain Rufener a également retenu un trafic de 165 grammes de cocaïne pure. Sur la base

d'écoutes téléphoniques, le ministère public calculait une cinquantaine de kilos. «Mais nous n'avons pas pu définir la quantité avec précision», admet le procureur Fabrice Haag, qui parle d'un «jugement cohérent».

Dans sa chute, Boris a entraîné quatre autres personnes, qui ont été jugées lors de la même audience. Son ex-épouse ne pouvait ignorer les activités du malfrat. Elle était titulaire d'une société utilisée comme rempart pour diverses activités condamnables. «Elle savait ce qu'il se passait et connaissait la provenance douteuse des fonds.» Gestion déloyale, blanchiment et escroquerie lui valent 19 mois ferme.

Qualifiée d'immature par les trois juges, la maîtresse de Boris est frappée de huit mois de prison pour recel. Mais elle obtient le sursis durant deux ans. Le même sursis couvre un compère géorgien de Boris: il écope de 18 mois pour une activité de gravité moyenne. Le tribunal renonce à son expulsion. Le dernier larron, dealer au casier judiciaire chargé, évitera de passer quatre ans en prison. Son incarcération est suspendue au profit d'un traitement thérapeutique ambulatoire. STE

\*Prénom d'emprunt.

# Quatre artistes primés à la Biennale

## LA CHAUX-DE-FONDS

Les prix de la 76e Biennale d'art contemporain ont été remis jeudi.

tallation «Memory(ies) from the Bärengraben» (2025). Celui de la fondation Huguenin-Dumittan, attribué par la Samba, va à une autre Chaux-de-Fonnier, Jessie Schaer, pour une œuvre intitulée «Hole» (photographie sur bois, sphères en polypropylène), de la série «Habitat» (2025).

Et le prix du public récompense «Where to next», une aquarelle sur papier de Rebecca Tinguely. Arrivée à La Chaux-de-Fonds en 2018, l'artiste britannique raconte son parcours d'intégration et de naturalisation à travers une vision labyrinthique et surréaliste de la ville. SWI



L'un des travaux des primés. SP